

beaucoup estimée et chérie dans le monastère.

“ Elle est au ciel depuis peu de temps, ” fut la réponse.

La sœur pria aussi le défunt de lui dire s'il y avait encore en purgatoire des religieuses de la communauté. Il lui avoua que Dieu ne lui permettait pas de répondre à cette question.

“ Les âmes du purgatoire, dit-elle encore, connaissent-elles ceux qui prient pour elles, et peuvent-elles prier pour les fidèles de ce monde ? ” La réponse fut affirmative.

“ Ces âmes, ajouta la sœur, souffrent-elles en pensant aux péchés qui se commettent journellement ici bas, surtout dans leur famille ? ”

“ Oui, répartit le père ; c'est même un de leurs châtimens. ”

Il dit aussi à la sœur qu'il avait vu, à la sortie de cette vie, Dieu dans toute sa beauté, ainsi que l'humanité sainte de Notre-Seigneur, et la très sainte Vierge ; qu'il en était dans le ravissement, et que depuis ce moment sa soif de voir Dieu devenait de plus en plus ardente.

Il dit aussi que saint Joseph avait assisté à son jugement et qu'il était venu plusieurs fois avec la sainte Vierge consoler les âmes du purgatoire.

Il ajouta enfin que son ange gardien se montrait souvent à lui pour adoucir son supplice.

Vers la fin de novembre, le 23, la sœur vit son père comme d'habitude, mais il semblait plus près d'elle qu'à l'ordinaire ; ce qui lui causa des souffrances extrêmement aiguës. Elle croyait être toute de feu, tant elle était devenue brûlante, surtout aux oreilles.

Le père l'informa alors que si la communauté continuait de prier pour lui, il serait délivré aux fêtes de Noël. Il est à remarquer que les œuvres les plus secrètes que l'on offrait à Dieu à son intention, le soulageaient aussitôt, en même temps qu'il en avait la pleine connaissance. Ainsi vit-il tout ce qu'une religieuse, occupée des exer-

cices d'une retraite particulière et toute dévouée à sa délivrance, lui avait mérité d'adoucissement par sa ferveur et son héroïque charité.

La sœur, continuant sur ces entrefaites à interroger son père, lui demanda, toujours guidée par sa supérieure ou son confesseur, si cette doctrine était véridique, à savoir : que tous les tourments des martyrs sont au dessous des souffrances du purgatoire. “ Il répondit que c'était bien vrai. ”

Elle demanda ensuite si toutes les personnes qui sont dans la confrérie de Notre-Dame du Mont-Carmel et portent comme telles le Saint-Scapulaire, sont délivrées du purgatoire, le premier samedi après leur mort. — “ Oui, si elles ont fidèlement rempli les obligations à cet effet, fut la réponse. ”

A cette demande : y a-t-il réellement des âmes qui restent cinquante ans en purgatoire, le défunt répondit : “ Oui, et même il y en a qui sont condamnées à expier leurs péchés jusqu'à la fin du monde ; ce sont des âmes à la fois bien coupables et bien délaissées. ”

Le 30 novembre, la sœur entendit son père lui dire avec un douloureux soupir : “ il me semble qu'il y a une éternité que je suis ici ! ”

“ Ma plus grande peine actuellement est une soif inextinguible de voir Dieu et de le posséder. Je m'élançe sans cesse vers lui, et je me trouve en même temps sans cesse repoussé vers l'abîme. Je suis parfois sur le bord de cette citerne, près de m'en échapper par un élan suprême ; mais je sens la justice divine aussitôt m'y retenir, parce que je n'ai pas encore pleinement accompli ma peine. ”

La Sœur n'avait plus vu depuis quinze jours la citerne comme elle la vit alors, et elle réitéra en ce moment la prière qu'elle faisait déjà depuis quelques temps à son père de lui obtenir du Bon Dieu les forces morales nécessaires pour se maintenir elle-même en grâce, au milieu des souffrances excessives et des combats intérieurs si pénibles qu'elle avait continuellement à soutenir.